

COMMUNE DE LANDES

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 23 JUIN 2022

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-trois juin à vingt heures et trente minutes, le conseil municipal de la commune de LANDES, s'est réuni dans la Salle de la Soie de Landes sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Michel PELLETIER, Maire.

Présents : Mr PELLETIER, Maire, Mmes CAIVEAU et GIRAUD, Adjointes, MM. BAUDOUIN et GIRAUD, Adjoint, Mmes BALLANGER, HERVÉ et WITCZAK et MM. LAURENT, MORAND, ROCHÉ et VINET, Conseillers municipaux

Absents : Mmes LINKA, MITU et Mr VIDAL

Secrétaires de séance : Mmes GIRAUD et HERVÉ

Date de convocation : 16 juin 2022

Lecture du procès-verbal de la réunion du 16 Mai 2022, lequel est adopté à l'unanimité des membres présents.

Présence de Mme Céline CAILLEAU qui indique que son chien a été attaqué par les 3 chiens de la personne SDF campant au terrain de foot. Elle a contacté la Gendarmerie qui lui a conseillé de porter plainte et de voir avec la Mairie. Mr le Maire ira lui rendre visite pour lui demander de tenir ses chiens en laisse.

Mr le Maire conseille une rencontre avec Mr Brunelle, médiateur au CIAS.

1°) PERSONNEL OCCASIONNEL AU SERVICE TECHNIQUE

A la demande de la Trésorerie, nécessité de reprendre une délibération plus récente et plus détaillée pour l'emploi de personnel occasionnel au service technique, par l'intermédiaire du SIE de Bignay. Le tarif proposé par le SIE pour l'année 2022 est de 130 €/jour de présence pour une personne.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de continuer à faire appel au SIE en cas d'arrêt maladie, accident du travail, congés ou surcroît de travail au sein du service technique, valide le devis du SIE pour 2022 et autorise Mr le Maire ou un Adjoint à signer tous documents relatifs à ce dossier.

Mr le Maire indique que les agents du technique sont en horaires d'été à 40 h/semaine et que Sébastien a un retrait de permis jusqu'en septembre.

2°) LOGEMENT 5 RUE D'AUNIS : DEPART LOCATAIRE, NOUVEAU LOCATAIRE, MONTANT NOUVEAU LOYER, REMBOURSEMENT CAUTION, ETC.

Mr le Maire fait part du RAR reçu de Mme Lefebvre le 24 mai dernier indiquant son départ du logement communal avec un préavis d'un mois

suivant justificatif à l'appui. Le Conseil Municipal prend acte de son départ et demande à Diag immo de faire l'état des lieux de sortie ainsi que l'état des lieux d'entrée pour de nouveaux locataires et tous diagnostics nécessaires.

Le Conseil Municipal décide de mettre le nouveau montant de loyer à 520 €/mois et charge Mr le Maire de faire passer une annonce.

En ce qui concerne le remboursement de la caution, ce point sera vu à une prochaine réunion après la réalisation de l'état des lieux.

3°) SUBVENTION MISE AUX NORMES SANITAIRES AU STADE : CONVENTION DEPARTEMENT

Mr le Maire informe le Conseil Municipal que le Conseil Départemental attribuerait une subvention de l'ordre de 35 % et indique qu'une convention est à signer à cet effet. Le Conseil Municipal autorise Mr le Maire à la signer.

4°) DECISION MODIFICATIVE POUR ACHAT PANNEAUX SIGNALISATION + DIVERS

Le Conseil Municipal valide les différents virements de crédits afin de pouvoir honorer l'achat de panneaux de signalisation et différents paiements à des articles différents de ceux utilisés précédemment dans le budget, suite à la demande de la Trésorerie.

5°) INAUGURATION DU 25 JUIN 2022

Il est indiqué que suivant le temps, le moment de convivialité se fera à la Salle des Fêtes. Environ une centaine d'inscriptions à ce jour. Le devis du traiteur de Lussant est validé. RDV samedi à 9h00 pour préparatifs.

6°) REPAS DU 13 JUILLET

Le Conseil Municipal décide de retenir les propositions faites par la Gourmande pour les plateaux repas adulte et enfant. Apéro : sangria. Pour les adultes : Melon/jambon – rougaille saucisse/riz – Emmental – Bavarois pêche. Pour les enfants : Boîte surprise avec hamburger/frites – Fromage – Boisson jus d'orange.

Les inscriptions sont jusqu'au 30 juin et communication du nombre au plus tard le 4 juillet 2022 aux commerçants.

7°) QUESTIONS DIVERSES

Remerciements

Mr le Maire fait part du courrier de l'ADMR suite au versement de la subvention.

Mr le Maire fait part de la carte de la famille Berthelot qui remercie pour la gerbe suite au décès de Mr Jean-Claude Berthelot.

TOUR DE TABLE

Les Touches

Mme Caiveau indique qu'il serait nécessaire de changer le panneau d'affichage et une plaque en fonte. L'agent technique fera le nécessaire à la rentrée.

Lusseau

Mr Roché indique que les travaux pour le pluviel sont programmés 2^{ème} quinzaine de juillet.

Travaux - Rue de Villenouvelle

Mr Roché indique que ces travaux n'ont pas été faits correctement. A signaler au Département.

Sacs poubelles jaunes

Mr Roché demande qu'une distribution soit faite aux habitants. Mr le Maire indique que le dépôt est libre en Mairie.

Salle de la Soie

Mr Laurent propose qu'une climatisation y soit installée. Ce point va être étudié.

Maison – Ex-Lamy

Mr Morand signale les herbes dans la cour. Le nécessaire vient d'être fait.

La séance est levée à 22h35.